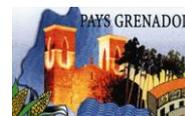


COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU — PAYS GRENAOIS —



Artassenx - Bascons - Bordères-et-Lamensans - Castandet - Cazères-sur-l'Adour - Grenade-sur-l'Adour
Larrivière-Saint-Savin - Le Vignau - Lussagnet - Maurrin - Saint-Maurice-sur-Adour

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU PAYS GRENAOIS

Séance du 19 mai 2025 à 19h00
Salle conseil communautaire à Grenade-sur-l'Adour

N° de la Délibération	Objet	Décision
2025 – 038	Approbation du procès-verbal de la séance du 07 avril 2025.	Adoptée
2025 – 039	Remplacement d'un membre élu du conseil d'administration du CIAS.	Adoptée
2025 – 040	Désignation d'un représentant au sein de la clé du Sage Adour Amont.	Adoptée
2025 – 041	Recomposition de l'organe délibérant des EPCI-FP.	Adoptée
2025 – 042	Fixation des tarifs de l'école de musique année 2025-2026.	Adoptée
2025 – 043	Mise à jour du règlement intérieur de l'école de musique.	Adoptée
2025 – 044	Convention de soutien « Communes et groupement communaux » avec Citéo pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus.	Adoptée
2025 – 045	Attribution de fonds de concours déposés par les communes de Lussagnet, Bordères-et-Lamensans et Grenade-sur-l'Adour.	Adoptée

L'ensemble des décisions prises lors de l'assemblée délibérante sont disponibles sur le site internet de la Communauté de Communes : <https://www.cc-paysgrenadois.fr>.